

Mairie de
Causse et Diège

LE BOURG
MAIRIE LOUPIAC CAUSSE DIEGE WANAD
12700 CAUSSE ET DIEGE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 18 FÉVRIER 2019

Président :

Serge

MASBOU

Secrétaire(s) de séance :

Jasmine SOULIÉ

Présents :

Christian LAC, Alain CHAYRÈS, Alain PINET, Vincent SÉRIEYSSOL, Lionel CARRIÈRE, Claude GRÈS, Jasmine SOULIÉ, Pascal BERGON, Yves FAVRE, Isabelle DELAIRE, Marilyn BÉNABEN, Serge MASBOU

Absents :

Pierre GONDON donne pouvoir à Serge MASBOU
Angélique POUX donne pouvoir à Claude GRÈS
Éric RAYNAUD

Plan de financement sentier de randonnée :

Le montant du projet de création d'un circuit de randonnée s'élève à 24 860€ hors taxes. Le Conseil Municipal décide de solliciter les aides financières de l'Etat, de la Région et du Département et approuve à l'unanimité le plan de financement suivant :

- Montant du projet :.....	24 860€
- Subvention de l'Etat (25%):.....	6 215
- Subvention Région (30%):.....	7 458
- Subvention Département (20%):.....	6 215
Participation de la commune:.....	6 215

Aménagement des abords de l'école :

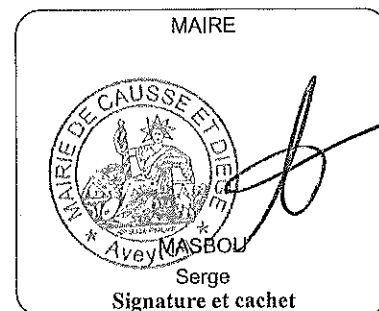
Le montant total du projet s'élève à 118 952€ hors taxes. Le Conseil Municipal décide de solliciter également une subvention d'Etat, de Région et de Département. Il approuve, à l'unanimité, le plan de financement comme suit :

- Montant de l'opération:.....	118 952€
- Subvention Etat (25%):.....	29 738
- Subvention Région (25%):.....	29 738
- Subvention Département (20%):.....	23 790
Participation de la commune:.....	35 685

1/2

Pour extrait :

En Mairie, le 26 février 2019



Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Page 2)

Poste de travail adjoint du patrimoine :

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la modification du temps de travail de l'adjoint du patrimoine qui passe ainsi de 7H30 à 9H15 hebdomadaires.

Demande de subvention Budokaï :

Le Conseil Municipal décide, à la majorité, d'octroyer une subvention d'un montant de 400€ à l'association Budokaï de la commune. Cette somme sera donc inscrite au budget 2019.

Convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive :

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le renouvellement de l'adhésion à la médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de l'Aveyron et mandate le Maire pour la signature de la convention à intervenir.

Questions diverses :

Les frais d'expertise concernant la reconnaissance de péril imminent à Gelles s'élèvent à 1900€ et sont à supporter par le budget communal. Les propriétaires de ce bien ont 6 mois pour réaliser les travaux de sécurisation, compte tenu du fait que l'expert a bien reconnu le danger imminent. L'assurance de la commune ne permettant pas la prise en charge de ces frais, la question va être posée à l'ADM.

La commission voirie aura lieu lundi 25 à 14H00, la commission bibliothèque le 28 février à 14H00. La commission des impôts se tiendra lundi 4 mars à 9H30.

La réparation des cloches de l'Eglise de Loupiac est estimée à 6000€. L'assurance GROUPAMA fait un geste à hauteur de 1200€.

Les travaux concernant le clocher de l'Eglise de Cassanus s'effectueront dans le courant du mois de mai.

Des sacs cabas vont être distribués aux foyers en résidence principale.


L'embauche d'un adjoint technique qui ferait un mi-temps à Naussac, un mi-temps à Causse et Diège est imminent. Plusieurs candidats ont déjà été sélectionnés.

La séance est levée à 23H20.

Pour extrait :

En Mairie, le 26 février 2019

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.


Serge
Signature et cachet